

ERRATUM

Assemblée publique de consultation Règlement 834-18 - Règlement de zonage, amendant le Règlement 455-04

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public paru le 19 avril 2018, relativement à la tenue d'une assemblée publique de consultation sur le Règlement 834-18 – *Règlement de zonage, amendant le Règlement 455-04*.

L'assemblée publique de consultation se tiendra le lundi 14 mai 2018, à 18 h, au bâtiment de service du parc des Saphirs (175, rue Kildare), et non le 12 mai 2018.

Fait à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 27^e jour du mois d'avril 2018.

La greffière,

Caroline Nadeau, avocate, OMA